



Pôle Santé  
Nantes Université

# Rapport de l'enquête sur la commission prévention - 2025



# Préambule

---

## Contexte

Au bout de ces deux années de fonctionnement, nous estimons qu'il est pertinent d'analyser le dispositif dans une démarche d'amélioration continue. Cette évaluation est confiée à l'Observatoire des transformations, rattaché à la Direction du Pilotage, Evaluation et Qualité (DPEQ). Elle répond également à une action identifiée dans le plan d'actions issu de l'enquête menée par l'Observatoire des transformations en janvier 2024, laquelle soulignait la nécessité de clarifier le rôle et la pertinence des commissions prévention au sein des pôles et de l'INSPE.

## Le périmètre

L'ensemble des membres des quatre commissions prévention de l'INSPE, du pôle Santé, du pôle Sciences et Technologie et des pôles Humanités et Sociétés (commission commune).

Ce rapport est propre à votre pôle : il présente exclusivement les résultats qui concernent votre commission. Pour consulter les résultats globaux de l'enquête, un rapport établissement a également été créé.

## La date d'observation

---

Enquête ouverte du 12 juin 2025 au 09 juillet 2025.

## Anonymat et confidentialité

**Les données collectées sont strictement anonymes et confidentielles.**

L'anonymat garantit que les informations personnelles des participants ne sont pas associées à leurs réponses dans ce rapport final. Cela signifie que même si des données individuelles sont collectées, elles sont présentées de manière agrégée ou sous une forme qui ne permet pas d'identifier spécifiquement une personne. Parallèlement, la confidentialité assure la protection des données collectées. Les informations recueillies sont traitées de manière sécurisée et ne seront accessibles qu'aux personnes autorisées impliquées dans l'analyse et la rédaction du rapport.

## Les informations clés pour lire le rapport

**Pour certains graphiques signalés par un astérisque**, les chiffres cumulés ne totalisent pas 100% puisqu'il s'agit de questions à choix multiples. Les commentaires libres ont été synthétisés afin de faire ressortir les points essentiels.

Dans un souci de lisibilité, pour les graphiques incluant un grand nombre de données, seuls les trois premiers pourcentages sont affichés.

# Sommaire général

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE : 4

VOTRE PERCEPTION GENERALE : 6

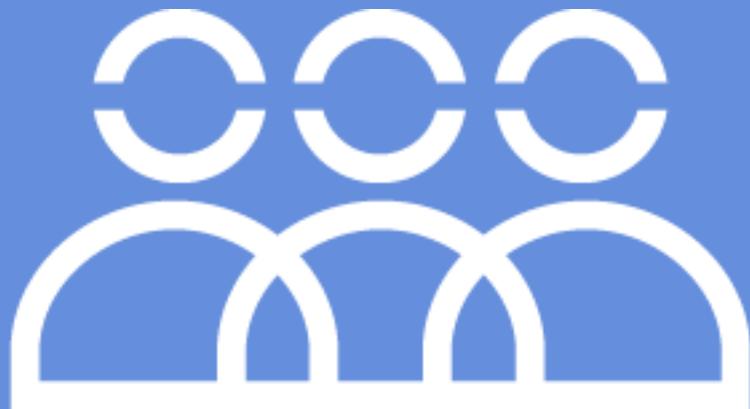
FONCTIONNEMENT DES  
COMMISSIONS PREVENTION : 12

IMPACTS ET RESULTATS

16

L'ARTICULATION DES  
COMMISSIONS PREVENTION AVEC  
LE FONCTIONNEMENT DU POLE 19

SUGGESTION ET COMMENTAIRES 22

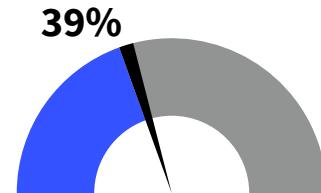


1.

**Statistique globale –  
Pour mieux vous  
connaître**

# Pour mieux vous connaître :

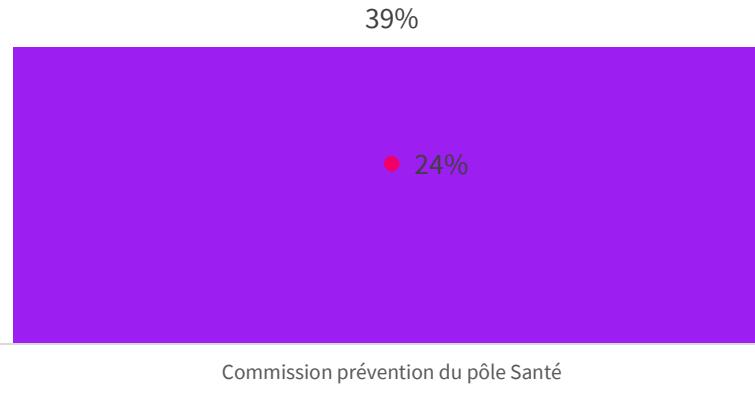
## Taux de réponse



### À noter

\* Sur 28 personnes interrogées, 11 réponses ont été reçues.

## Part par commission

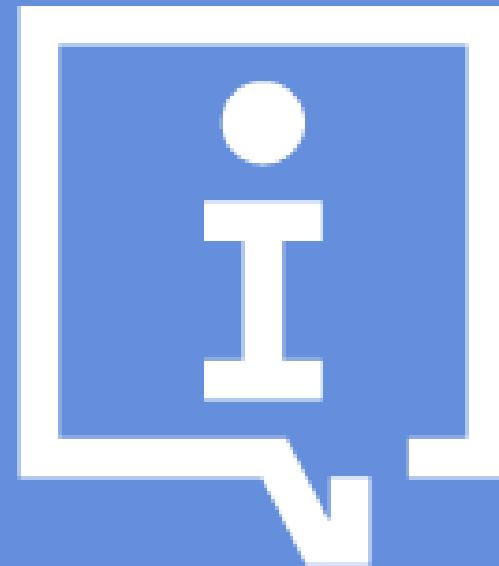


■ Poids des répondants par structure/effectif global de la structure

● Poids des répondants par structure/effectif global des répondants

2.

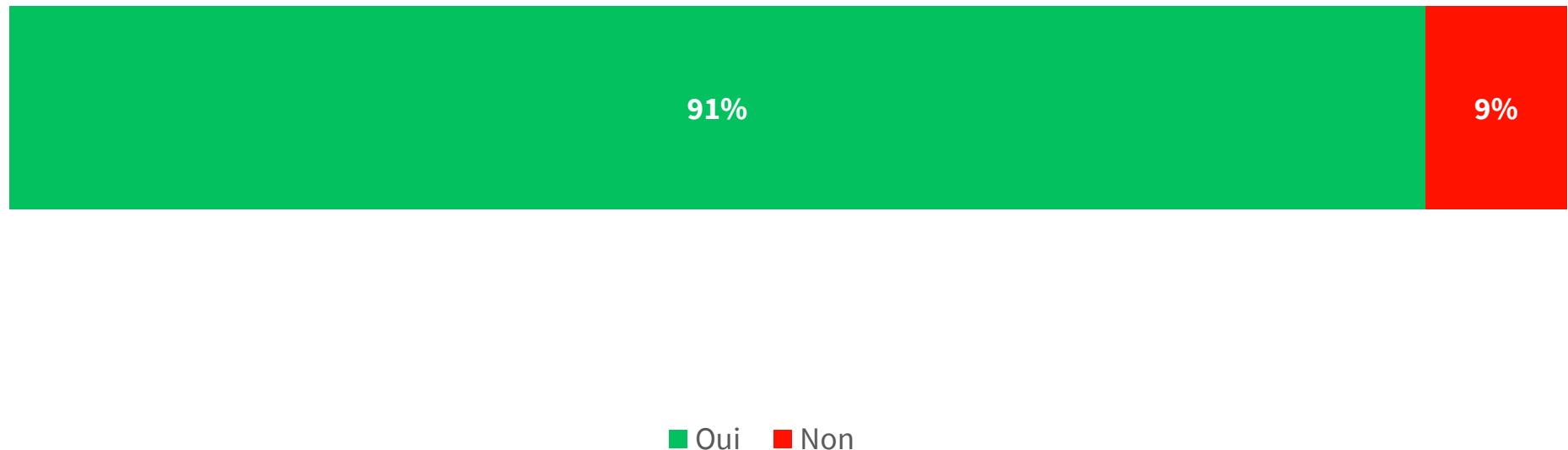
Perception générale



# **Votre perception générale :**

---

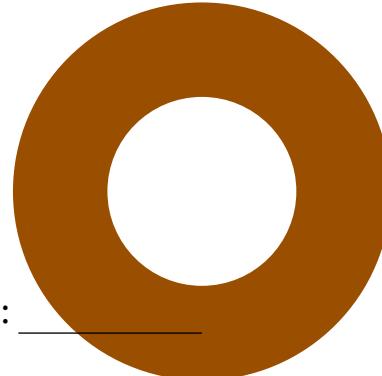
## **Participation aux commissions prévention**



## **Si non, pourquoi n'avez-vous pas participé aux commissions prévention ?**

-Pas encore eu  
depuis mon  
arrivée

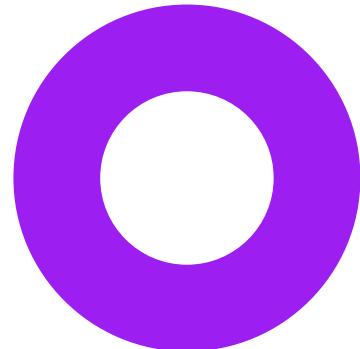
Autres, précisez :  
100%



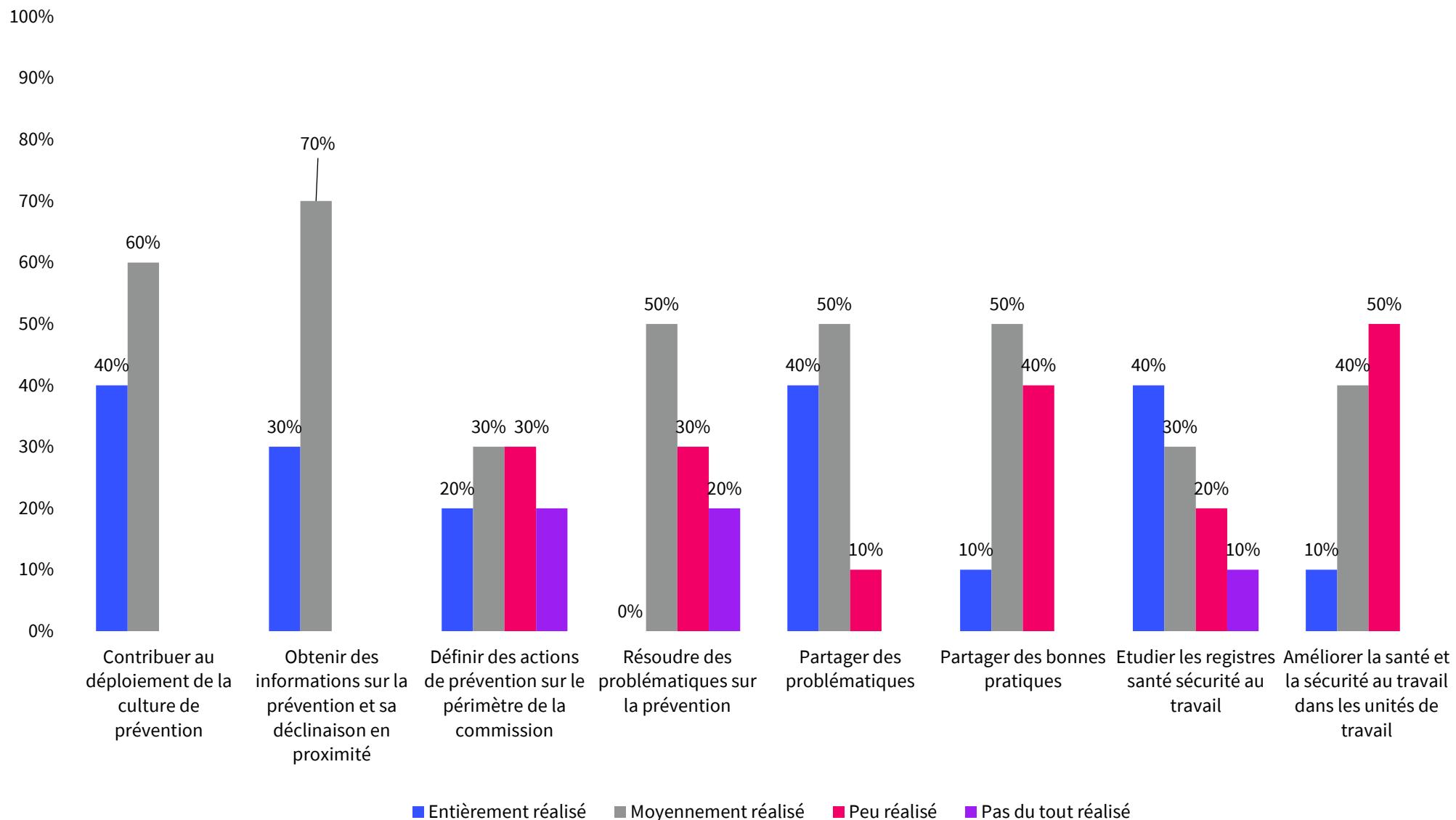
---

## **Sans avoir assisté à la commission, avez-vous tout de même pris connaissance des documents diffusés**

Jamais  
100%



## Niveau de réalisation des objectifs



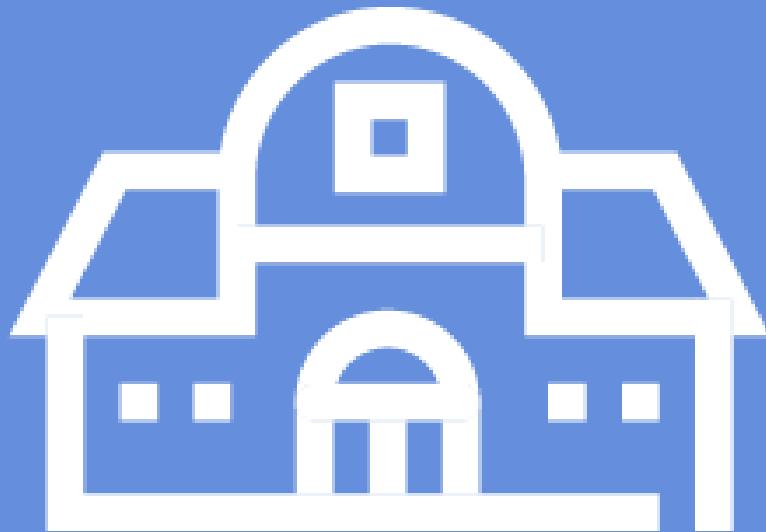
**Selon vous, quel est le niveau de réalisation des objectifs ci-dessous par la commission prévention de votre pôle ?**

Contribuer au déploiement de la culture de prévention	<b>Pas de commentaire.</b>
Obtenir des informations sur la prévention et sa déclinaison en proximité	<b>Pas de commentaire.</b>
Définir des actions de prévention sur le périmètre de la commission	<b>Pas de commentaire.</b>
Résoudre des problématiques sur la prévention	Rôle perçu davantage comme discussion qu'action.
Partager des problématiques	Partage de problématiques.
Partager des bonnes pratiques	<b>Pas de commentaire.</b>
Etudier les registres santé sécurité au travail	Les registres sont lus, mais il n'y a pas de retour ou de traitement visible.
Améliorer la santé et la sécurité au travail dans les unités de travail	Importance de se déplacer physiquement dans les unités pour une approche concrète des problèmes.
Autres, précisez :	Manque de clarté sur le périmètre et les missions.

**Voyez-vous d'autres objectifs que la commission prévention devrait poursuivre et qu'elle ne prend pas en compte actuellement ?**

L'absence de reconnaissance officielle limite l'impact des commissions prévention, qui gagneraient en utilité si elles étaient transformées en instances formelles de type F4SCT, dotées d'un cadre légal et de réels moyens d'action.

La commission devrait se concentrer sur des actions concrètes, en priorisant les besoins identifiés et en valorisant les retours d'expérience pour guider ses interventions.

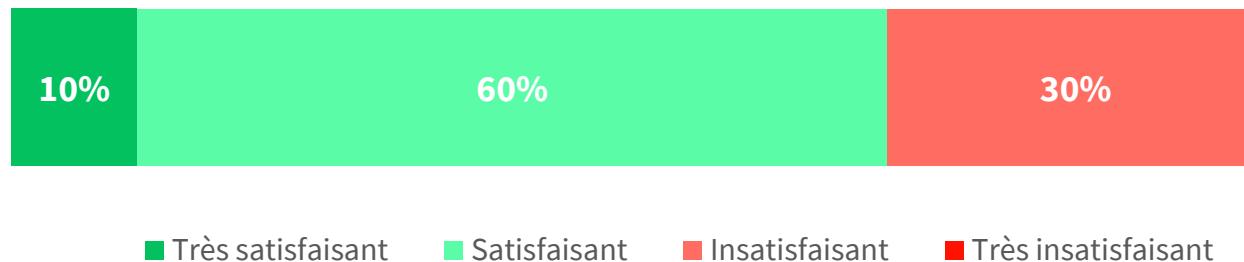


3.

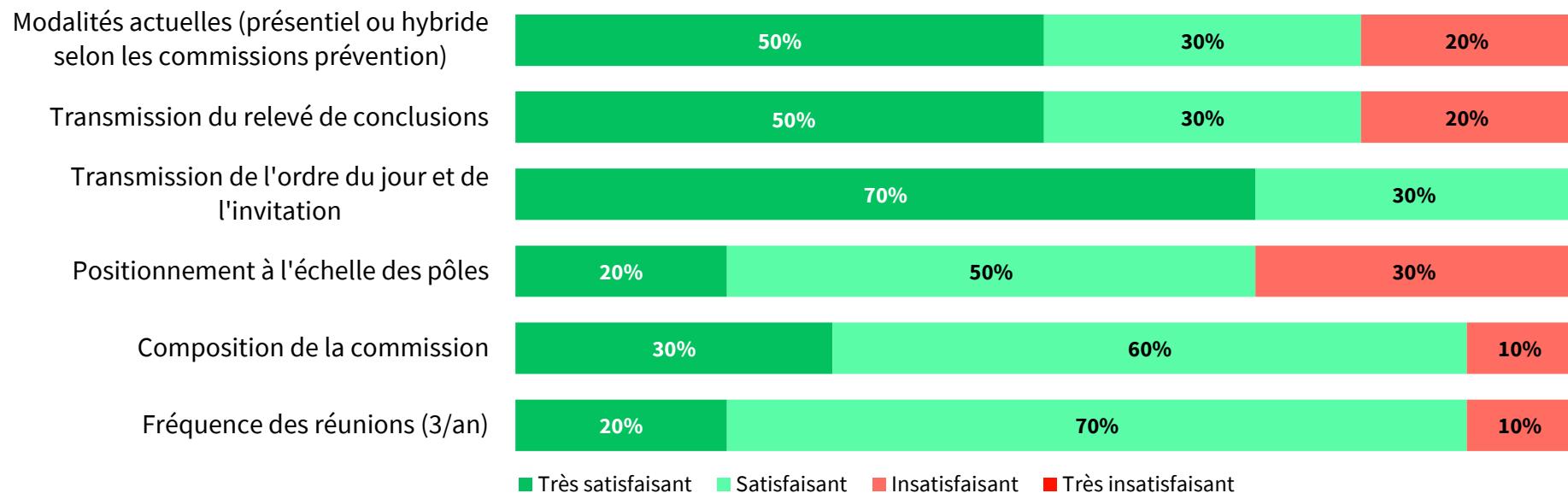
**Fonctionnement des  
commissions  
prévention**

# Fonctionnement des commissions prévention :

## Fonctionnement des commissions prévention



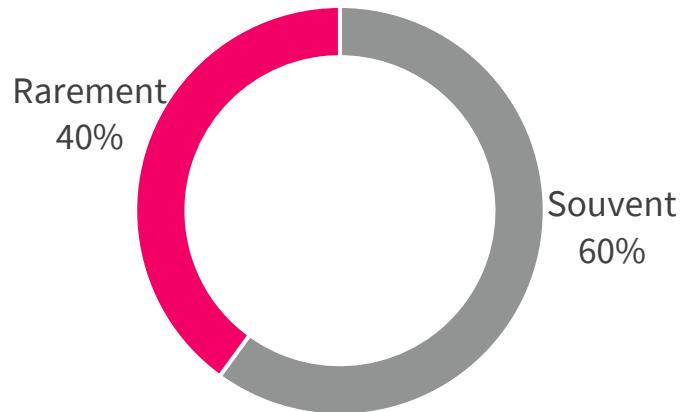
## Evaluation du niveau de satisfaction



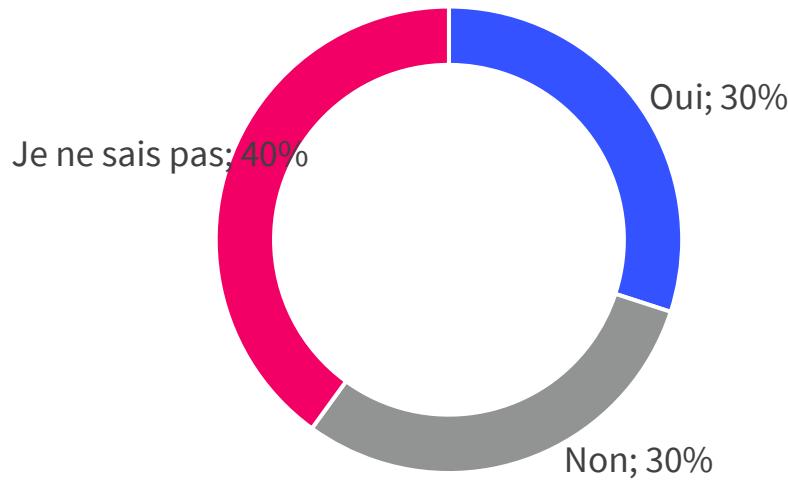
## Evaluation du niveau de satisfaction

Fréquence des réunions (3/an)	La fréquence actuelle des réunions est jugée suffisante pour l'information générale, mais insuffisante pour approfondir les sujets.
Composition de la commission	La participation aux réunions est compliquée pour certains membres en raison de leur charge (DU), et la composition actuelle de la commission est jugée incomplète ; il est recommandé d'y inclure un assistant de prévention par unité de travail.
Positionnement à l'échelle des pôles	Une double appartenance administrative et géographique complique la prise en compte des problématiques spécifiques de certaines unités, soulignant un besoin de meilleure coordination entre pôles.
Transmission de l'ordre du jour et de l'invitation	<b>Pas de commentaire.</b>
Transmission du relevé de conclusions	Les relevés de conclusions sont jugés trop succincts et gagneraient à être plus détaillés pour mieux refléter la teneur des échanges.
Modalités actuelles (présentiel ou hybride selon les commissions prévention)	Le mode présentiel est jugé bénéfique pour la qualité des échanges, mais le format hybride est apprécié pour sa flexibilité et son rôle dans la réduction des absences.

**Lorsque cela le nécessite, est-ce que les sujets évoqués dans la commission prévention donnent lieu à des suites?**

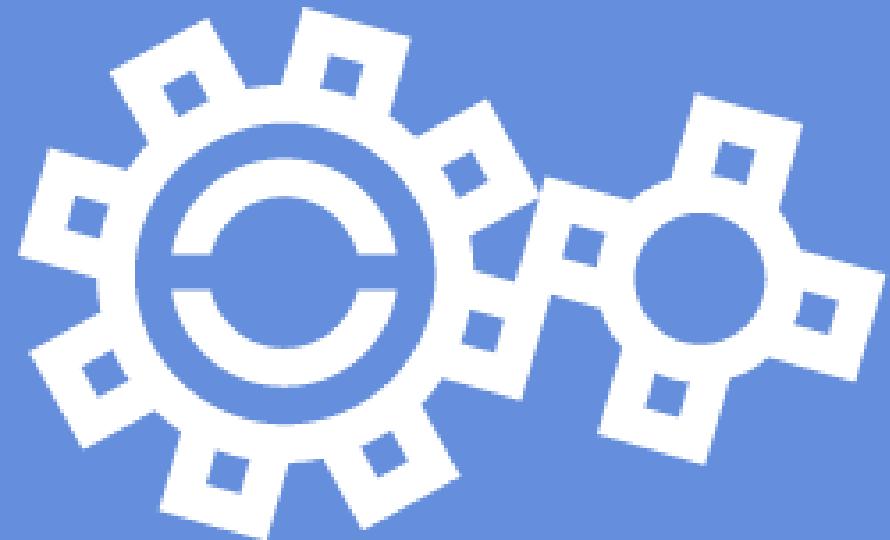


**Les suites à donner font-elles l'objet d'un suivi**



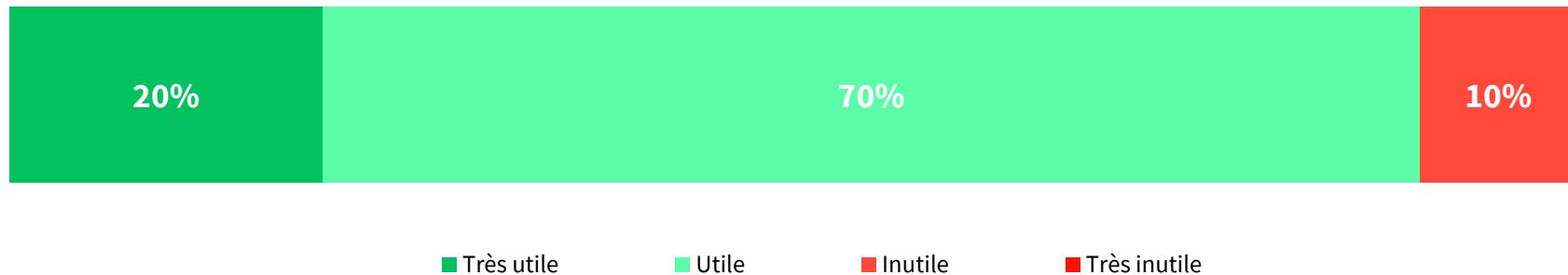
4.

## Impacts et résultats



# Impacts et résultats

## Utilité de la commission prévention



### Utilité de la commission prévention :

Cette synthèse regroupe les commentaires exprimés par les répondants concernant l'utilité actuel de la commission prévention. Les propos ont été reformulés de manière neutre et anonyme.

La commission prévention est largement reconnue comme un espace utile d'échange et de partage, permettant de faire remonter des situations vécues, d'uniformiser l'information entre services et de renforcer les liens entre les acteurs du terrain et les niveaux décisionnels.

Elle joue également un rôle de transmission descendante d'informations sur la prévention, et permet de travailler collectivement sur des problématiques souvent communes aux différentes unités.

Cependant, son absence de statut officiel est un frein majeur. Elle ne dispose d'aucun pouvoir de décision ni de levier d'action, ce qui limite considérablement son impact. De nombreux répondants plaident pour une transformation en instance formelle de type F4SCT, ce qui permettrait d'articuler plus efficacement les échanges avec les instances existantes (ex. F3SCT) et de renforcer la reconnaissance de la commission.

En résumé, bien que la commission soit pertinente pour faire circuler l'information et partager des constats, elle ne permet pas à ce jour de résoudre les problèmes posés, faute de légitimité institutionnelle et de moyens.

## Est-ce que la commission prévention répond à votre besoin ?



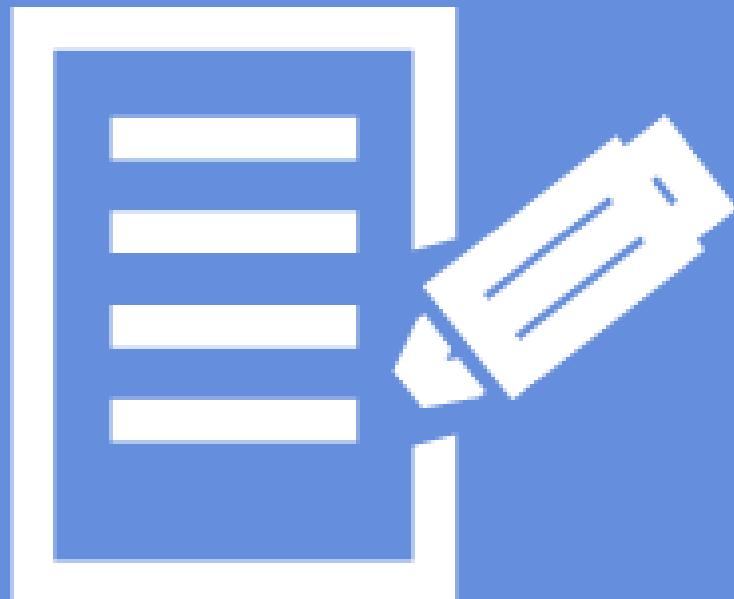
### Est-ce que la commission prévention répond à votre besoin ?

Cette synthèse regroupe l'ensemble des commentaires exprimés par les répondants concernant la question, est-ce que la commission de prévention répond à votre besoin. Elle vise à refléter les grandes idées et perceptions partagées, en les reformulant de manière neutre et anonyme.

La commission prévention est perçue comme un lieu d'échange utile, permettant de poser des questions, d'obtenir certaines informations, et de prendre connaissance des initiatives portées par d'autres collègues au sein du pôle. Elle répond partiellement au besoin de rompre l'isolement face à certaines problématiques de prévention et contribue à une meilleure organisation de la politique prévention à l'échelle de l'établissement ou du pôle. Cependant, plusieurs limites importantes sont soulevées :

- Son fonctionnement trop descendant, souvent réduit à des présentations formelles (type diaporama), laisse peu de place à la décision ou à l'action concrète.
- L'absence de statut officiel l'empêche d'avoir un réel pouvoir décisionnel, ce qui la distingue défavorablement des anciens CHSCT de site.
- Les retours sont jugés partiels, et certains ressentent une non-prise en compte de problématiques spécifiques, notamment pour les unités géographiquement isolées ou mal rattachées (ex. ISOMer).
- Il persiste un besoin d'information plus localisée sur la manière dont le dispositif prévention de Nantes Université s'applique concrètement dans certaines structures (comme le pôle Santé).

En résumé, si la commission joue un rôle d'information et d'écoute, elle ne répond pas pleinement aux attentes opérationnelles et de proximité, et plusieurs répondants appellent à renforcer son ancrage local et sa légitimité institutionnelle, notamment par une transformation en F4SCT.

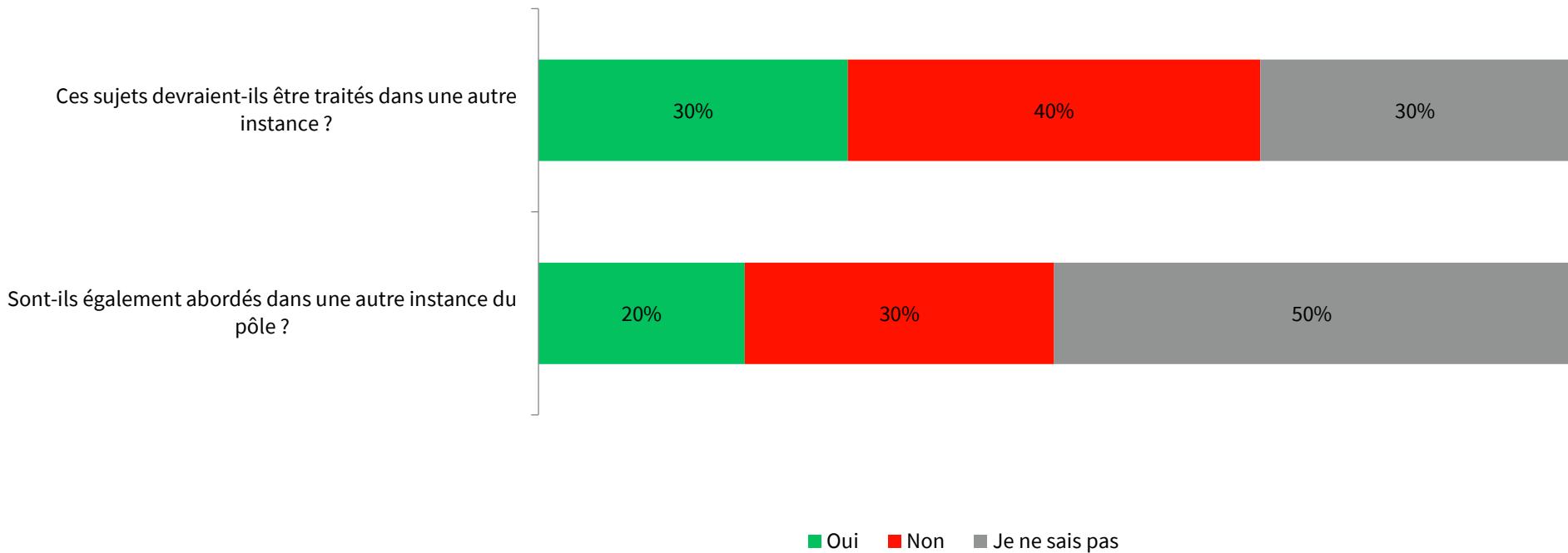


5.

**L'articulation des  
commissions  
prévention avec le  
fonctionnement du  
pôle**

# L'articulation des commissions prévention

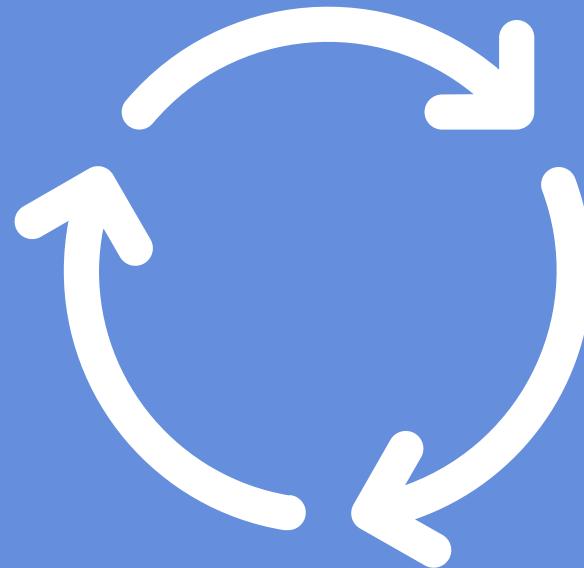
## Concernant les sujets abordés en commissions :



<b>Ces sujets devraient-ils être traités dans une autre instance ?</b>	<b>Sont-ils également abordés dans une autre instance du pôle ?</b>
<p>Cette synthèse regroupe les commentaires des répondants. Les propos ont été reformulés de manière neutre et anonymisée.</p> <p>Plusieurs répondants estiment que les sujets abordés en commission prévention devraient être transférés à une instance officielle de type F4SCT, qui disposerait de prérogatives légales et de moyens d'action, ce qui n'est pas le cas actuellement.</p> <p>Un commentaire exprime également un doute quant à la pertinence de certains sujets traités en commission, en interrogeant leur lien direct avec la prévention, ce qui souligne le besoin de clarifier le périmètre des thématiques réellement légitimes à traiter dans ce cadre.</p> <p>En résumé, il existe un besoin de recentrage thématique et un appel à institutionnaliser la commission dans un cadre formel comme le F4SCT pour renforcer sa légitimité et son efficacité.</p>	<p>Cette synthèse regroupe les commentaires des répondants. Les propos ont été reformulés de manière neutre et anonymisée.</p> <p>Plusieurs répondants indiquent que certains sujets abordés en commission prévention sont également traités dans d'autres instances, notamment dans le conseil scientifique pour certains aspects. Les registres SST sont notamment cités comme étant abordés également dans la F3SCT.</p>

6.

**Suggestions  
et commentaires**



# Suggestion et commentaires

## Que faudrait-il pour que vous y participiez à l'avenir ? - Question posée seulement aux personnes n'ayant pas assisté aux commissions prévention

Il n'y a pas eu de commissions depuis la prise de fonction.

## De manière générale, avez-vous des suggestions ou des remarques sur la commission prévention de votre pôle ?

Cette synthèse regroupe les commentaires exprimés par les répondants. Les réponses ont été reformulées de manière neutre et anonymisée.

Plusieurs répondants remettent en question l'utilité des commissions dans leur forme actuelle, les jugeant peu efficaces et demandant un retour à des structures plus officielles, comme les anciens CHSCT, via la mise en place de F4SCT.

Malgré cela, la qualité des échanges collectifs est saluée. Certains suggèrent d'organiser des réunions thématiques ou de créer des groupes de travail ciblés, à condition d'éviter les doublons avec les dispositifs déjà existants dans les services.

Enfin, une meilleure coordination est jugée nécessaire entre les actions de prévention menées par la commission et celles portées par les autres tutelles ou partenaires (ex. UMR), afin de limiter les redondances et de renforcer la cohérence globale des démarches de prévention.

## Souhait d'être recontacté.e

